

# LES JURIDICTIONS SPÉCIALISÉES:

### **BILAN ET PERSPECTIVES**

20 MARS 2025	<b>©</b> 8H15-18H
21 MARS 2025	<b>₽</b> 8H50-15H

#### **JEUDI 20 MARS**

### **8h15** | Accueil des participants/Allocutions d'ouverture

**Olivier GOUT**, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen de la Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3

**Thibault GOUJON-BETHAN,** Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

**Cédric MEURANT**, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

**Benjamin RICOU,** Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

### I - Approche générale des juridictions spécialisées

Sous la présidence de **Thibault GOUJON-BETHAN**, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3, Codirecteur de l'Équipe Louis Josserand, Directeur du Centre Patrimoine, Contrats et Procédure Civile de l'Équipe Louis Josserand, Codirecteur de l'IEJ de Lyon

## 9h05 | Considérations historiques

**Philippe DELAIGUE**, Maître de conférences en Histoire du Droit et des institutions, Université Jean Moulin Lyon 3

**Catherine FILLON**, Professeur en Histoire du Droit et des institutions, Université Jean Moulin Lyon 3

- 9445 | Qu'est-ce qu'une juridiction spécialisée ? Romain RAINE, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3
- (b) 10h45 | Les liens entre les cours suprêmes et les juridictions spécialisées Louis BORE, Avocat aux conseils, ancien Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
- 11h10 | Quelle contribution des juridictions spécialisées à la formation de la jurisprudence?

**Sylvain JOBERT**, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris Nanterre

**Eve DUBUS**, Maître de conférences en Droit public, Université de Poitiers

11h50 | Les juridictions politiques David MONGOIN, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

12h30 | Pause méridienne

### II - Régime général des juridictions judiciaires spécialisées

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

- 14h | L'organisation générale des juridictions judiciaires spécialisées Alain LACABARATS, Président honoraire de la chambre sociale de la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature
- 14h25 | Les principes directeurs de l'instance devant les juridictions judiciaires spécialisées Nathalie DELPEY-CORBAUX, Avocate générale à la Cour de cassation

O sales I la continua de décisione de timbalista de la litation de

14h50 | L'exécution des décisions des juridictions judiciaires spécialisées Guillaume PAYAN, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université de Toulon

# III - Pertinence du maintien des juridictions judiciaires spécialisées

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

16h10 | Faut-il supprimer des juridictions judiciaires spécialisées ? Jean-Marie BRIGANT, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Le Mans Université ▶ 16h35 | Faut-il créer de nouvelles juridictions judiciaires spécialisées ? Younes BERNAND, Magistrat, Professeur associé de Droit privé et Sciences criminelles. Université Jean Moulin Lyon 3

# IV - Variété des juridictions judiciaires spécialisées : témoignages (1/2)

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

- 17h00 | Les tribunaux de commerce et les tribunaux des activités économiques Bruno DA SILVA, Président du tribunal des activités économiques de Lyon
- 17h20 | Les conseils de prud'hommes

**David BERNARD**, Président du Collège employeur, Président du Conseil de Prud'hommes de Lyon

**Philippe DUSSERT**, Président du collège salarié, Vice-président du Conseil de Prud'hommes de Lyon

17h40 | Les juridictions judiciaires répressives Gaël CANDELA, Vice-président de la juridiction interrégionale spécialisée de Lyon

#### **VENDREDI 21 MARS**

### V - Régime des juridictions administratives spécialisées

Sous la présidence de **Cédric MEURANT**, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur adjoint de l'Équipe de Droit Public de Lyon, Directeur adjoint de l'ÎEJ de Lyon

## **8h50** | Accueil des participants

**Thibault GOUJON-BETHAN,** Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

**Cédric MEURANT,** Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

**Benjamin RICOU,** Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

## 9h25 | L'organisation générale des juridictions administratives spécialisées

**Cécile NISSEN**, Maîtresse des requêtes au Conseil d'État, Secrétaire générale adjointe chargée des juridictions administratives et du numérique

 9h50 | Les principes directeurs de l'instance devant les juridictions administratives spécialisées

**Brigitte PHEMOLANT,** Conseillère d'État, Présidente de la Mission d'inspection des juridictions administratives

Oh15 | L'exécution des décisions des juridictions administratives spécialisées Benjamin DEFOORT, Professeur de Droit public, Cergy Paris Université

# VI - Pertinence du maintien des juridictions administratives spécialisées

Sous la présidence de **Caroline CHAMARD-HEIM**, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Vice-doyenne de la faculté de Droit, Directrice de l'Institut d'Études Administratives

- Oh40 | Faut-il supprimer des juridictions administratives spécialisées ? Christophe TESTARD, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
- 11h05 | Faut-il créer de nouvelles juridictions administratives spécialisées ? l'exemple du droit fiscal Lukasz STANKIEWICZ. Professeur de Droit public. Université Jean Moulin Lvon 3

**LURASZ STANKIEWICZ,** Professeur de Droit public, Offiversité Jean Modiffi Lyon 3

# VII - Variété des juridictions administratives spécialisées : témoignages (2/2)

Sous la présidence de **Christophe ROUX**, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Équipe de Droit Public de Lyon

- 13h15 | La Cour nationale du droit d'asile Pierre-François LAVAL, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Juge-assesseur à la CNDA
- ♣ 13h35 | Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche Christophe DEVYS, Président du CNESER, ancien Conseiller d'État et Président de Section au Conseil d'État
- 13h55 | Les juridictions financières Jean-Yves BERTUCCI, Président de la chambre du contentieux de la Cour des comptes

## **VIII - Propos conclusifs**

14h45 | Propos conclusifs Emmanuel JEULAND, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne